



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4080051

N/REF : 14/08/2024 12H30 C:000147 I:03459

V/Email reçu le Mercredi 14/08/2024 a 12H30

V/REF.IMM. VILLE

IMMEUBLE : HOTEL DE VILLE

11 RUE DE L'HOTEL DE VILLE

06140 VENCE

RENAULD IMMOBILIER

18 BIS AVENUE MARCELIN MAUREL
06140 VENCE

Saint-Jeannet, le 21 Aout 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : COLONNE EN FAÇADE DU N°11 - TEL : 06.13.16.38.06

MOTIF : REFOULEMENT EV

Donneur d'ordre : M. A RENAULD

LE 14/08/2024 A 15H00

CURAGE DE LA COLONNE EU CUISINE EN FAÇADE DEPUIS LE REGARD EN PIED DE
CHUTE COLONNE VÉTUSTE NOMBREUX POINTS DE ROUILLE ET PAS ÉTANCHE. NOUS
RECOMMANDONS FORTEMENT D'EFFECTUER UN REMPLACEMENT DE LA COLONNE.

OBSERVATIONS : DG LCOMPTER Email envoyé le 16/08/24 a 08H39 M. A RENAULD

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
2,25	H.Véhi.HP/Minicureur 2 Opér.		1	156,61
				352,37
		TOTAL H.T.		352,37
		T.V.A. a 10,00%		35,23
		TOTAL T.T.C.En EURO		387,60

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4080051

Règlement par cheque a réception de facture